

SAINT-BRICE

LE MAGAZINE DES PETITS SAINT-BRICIENS

Réalisé par les enfants et les animateurs
de l'accueil de loisirs de la Plante aux Flamands

Le Petit Mag



f @ y in
SAINTBRICE95.FR

**Saint
Brice**
SOUS-FORÊT

LES PETITS EXPLORATEURS

INITIATION ROLLER

Emmenés par un animateur adepte et passionné, les rolleurs et rolleuses se sont vite multipliés parmi les enfants. De nombreux parents ont dû alors ressortir du placard les patins et les protections. Et il n'est maintenant plus rare de voir une ronde sans fin de patineurs inépuisables, tourner les mercredis et les vacances, dans les cours des écoles.



ATELIER POTERIE

Sortez les ébauchoirs, les mirettes et les aiguilles, place à l'art de la sculpture sur argile ! Moment de création et de concentration, parfois de frustration, mais de beaux résultats pour nos artistes en herbe. Ils ont pu ramener chez eux tasses, bols et récipients en tous genres, mais aussi animaux, fruits, forêts de pierre et autres créations originales.



RANDO VÉLO EN FORÊT

Après plusieurs petites sorties et entraînements dans les cours des écoles, il est enfin temps de partir à l'aventure toute une journée à vélo ! Nos jeunes cyclistes, des deux accueils élémentaires de la ville, ont durement pédalé à travers champs, routes et forêts, pour monter jusqu'au château d'Écouen. Récompensés par un pique-nique et une visite gratuite du château et de ses jardins, ils ont ensuite regagné leur centre respectif après une journée de découvertes, de rassemblement et de bonne fatigue.



INITIATION BREAKDANCE

La musique fait partie intégrante de la vie du centre et de celles des enfants. La danse aussi ! Avec la venue d'un danseur professionnel, les enfants les plus grands ont pu s'entraîner dur et apprendre plusieurs figures. Peut-être pourront-ils en utiliser certaines pour impressionner les copains pendant le bal des CM2 ou lors de leur compétition de danse à venir... Le vendredi 13 juin se tiendra en effet « À vos marques... Prêt ? Dansez ! », le premier concours de danse entre différents groupes d'enfants des écoles de la Plante aux Flamands.

FAIRE DE LA VILLE UN TERRAIN DE JEU

Tout au long de l'année, les enfants du centre de la Plante aux Flamands sont partis en exploration dans la commune. Le but : faire découvrir la ville et ses commerces à nos jeunes Saint-Briciens.

C'est dans un esprit de partage que les enfants de maternelle et d'élémentaire ont fait équipe pour aller accompagner leurs animateurs à l'aventure. À travers le jeu de « troc patate », ils ont rencontré les commerçants et fait preuve de courage pour leur poser la question fatidique : « Qu'est-ce que vous voulez nous échanger contre cette patate ? ».

Après cette demande pour le moins surprenante, la glace se brise et les sourires apparaissent, la mission est déjà à moitié remplie.

Une fois de retour au centre, avec leur butin exposé sur la table, on s'aperçoit que même si certains commerçants ont eu l'honneur de récupérer plusieurs patates, les différentes équipes ont exploré des endroits plutôt variés. Le résultat : des fleurs, du pain, un peigne, des soins pour les cheveux, des lunettes, un jouet casque de pompier, des bonbons bien sûr et... un arrosoir !

Chasse aux trésors de la ville

La ville, ce ne sont pas que les commerces, c'est aussi des lieux et monuments culturels. Pour faire découvrir certains d'entre eux aux enfants, quoi de mieux qu'une



chasse aux trésors.

D'un parc à un l'autre, d'un chanteur belge à un chanteur français, d'un centre culturel à un bouldrome, de la nouvelle mairie à l'école la plus ancienne de la ville, c'est en long en large et en travers que nos explorateurs ont parcouru la commune. Parfois aidés de plusieurs indices, ils réussirent à se rendre sur tous les lieux choisis et récupérer les précieux morceaux du code.

Ils en sont donc à la dernière étape et ils ont besoin d'aide... À vous de jouer !

Géocaching en famille

Vous avez trouvé ? C'est dans cette direction que les enfants ont continué à parcourir Saint-Brice-sous-Forêt. Après tout, c'est dans le nom dans la ville et il y a de belles choses à y faire !

Pour pimenter notre sortie, nous avons décidé de nous lancer dans une activité originale : le géocaching.

Le principe ? Des utilisateurs de l'application cachent de petites boîtes, souvent de la taille d'une tasse à café, le long de sentiers de promenade – généralement en forêt ou à la lisière de la ville.

À l'aide de la géolocalisation et d'une photo indicative, il faut retrouver l'emplacement précis de la cache. Une fois sur place, il faut bien observer : la boîte est souvent dissimulée dans un recoin, sous une souche, ou derrière un rocher.

À l'intérieur, on trouve parfois un petit objet-souvenir que l'on peut échanger contre un objet à soi, ainsi qu'un petit rouleau de papier, sur lequel on inscrit son nom et la date pour prouver qu'on a trouvé la cache.

Inutile de toutes les trouver : l'objectif est de s'amuser, de relever un petit défi et surtout de profiter pleinement d'une belle journée en plein air !

COMMENT LA POLICE MUNICIPALE NOUS PROTÈGE

Mi-janvier, un groupe d'enfants curieux a visité le poste de police municipale de Saint-Brice-sous-Forêt.

Dès l'accueil, le ton est donné : bienveillance, écoute et explication. Entre gestion du quotidien et traitement de situations parfois urgentes, ce poste est un pilier du service public. C'est le chef qui nous ouvre les portes. Les enfants posent mille questions : « Vous avez déjà arrêté quelqu'un ? », « Pourquoi une arme ? », « Comment devient-on policier ? ». Pendant qu'ils essaient un gilet de police, les agents prennent le temps de répondre. Ils expliquent

d'abord la différence entre police municipale et gendarmerie. Bien que complémentaires, leurs missions sont différentes : la police municipale agit au cœur des communes, veille à la tranquillité publique, au stationnement, à la sécurité aux abords des écoles, mais ne mène pas d'enquêtes judiciaires. En revanche, elle peut procéder à des interpellations, puis transmettre les dossiers à d'autres services. Un des adjoints raconte son parcours : pour devenir policier

municipal, il faut passer un concours national très sélectif – environ 3 000 candidats pour 300 postes. Ce concours comprend des épreuves écrites, sportives (natation, lancer de poids, 200 mètres...), mais aussi des entretiens. Dans le bureau du responsable, nous découvrons une étonnante collection de badges de police échangés entre collègues de différentes villes. Il en profite pour expliquer que son propre badge change parfois selon les



mandats municipaux. Actuellement, l'emblème est un renard, successeur du sanglier !

Soudain, une voiture de patrouille revient à la station. Sirène, gyrophares et simulation d'un appel de contrôle : nous sommes tous ravis. Avant de les laisser retourner en mission, les agents répondent à notre dernière question : « Vous aimez votre métier ? » – « Oui, car notre mission, c'est protéger et servir. »



Chaque année, la police municipale accompagne les élèves de CM2 dans le passage de leur permis vélo.

Sécurité aux abords des écoles

Pour renforcer la sécurité des enfants, la Ville a créé une « zone école » : limitation à 20 km/h, marquages au sol rouges et blancs bien visibles, éclairage adapté, barrières jaunes pour signaler la zone. Un totem crayon rouge est implanté en amont de la zone pour signaler les abords de l'école. Tous ces aménagements visent à protéger les piétons et à fluidifier le trafic.

Prévention et éducation à la sécurité

La police municipale joue aussi un rôle éducatif :

- Gilet jaune : remis à chaque élève entrant en CP ou récemment

installé. Ce gilet permet d'être vu par tous, notamment l'hiver. En cas de perte, il est recommandé d'en racheter un.

- Permis piéton (CE2) : les enfants apprennent à circuler à pied en toute sécurité, dans le respect des règles. Cette formation responsabilise les élèves et associe les familles à leur sécurité.
- Permis cycliste (CM2) : formation théorique et pratique au Code de la route à vélo. Chaque élève reçoit un « code du jeune cycliste », suivi d'une évaluation encadrée par la police municipale. Depuis le 22 mars 2017, le port d'un casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans qu'ils soient conducteurs ou passagers.





Laetitia Boccara

Les apprentis journalistes ont rencontré Laetitia Boccara, adjointe au maire en charge de l'Action scolaire, de l'Enfance et de la Petite enfance.

Qu'est-ce que c'est « un élu » ?

Un adjoint au maire ou un conseiller municipal est une personne élue par les habitants lors des élections municipales. Ce n'est pas un métier. On dit que c'est une fonction mais, en fait, c'est un engagement. On s'engage pour la ville et la faire progresser avec des projets.

Ça sert à quoi ? Qu'est-ce que vous faites au quotidien ?

En tant qu'élue, ma mission est de concrétiser les projets de notre programme, notamment dans ma délégation à l'Enfance, au Scolaire et à la Petite enfance, en collaboration avec les services municipaux.

Que faites-vous comme métier ?

Je suis chargée de formation. Ne travaillant pas le mercredi, je suis donc, la plupart du temps, à la mairie pour gérer les dossiers,

pour signer des documents, donner des directives, des orientations politiques, voir la maire également.

Lorsque vous étiez enfant, quel était votre métier de rêve ?

Petite, je rêvais de travailler dans le tourisme, un domaine qui me passionne toujours. Finalement, j'ai choisi une autre voie qui me plaît énormément et dans laquelle je m'épanouis pleinement.

Est-ce que c'est vous qui avez lancé l'idée de la nouvelle aire de jeux du parc Georges Brassens ?

Alors, ce n'est pas moi mais un autre élu, Thierry Fellous, adjoint au maire en charge de l'Urbanisme et du Cadre de vie, qui a choisi cette structure. L'ancienne aire de jeux étant vieillissante, on avait envie d'avoir une autre structure plus adaptée et inclusive. C'est important que tous les enfants puissent jouer.



VISITE DU CENTRE CULTUREL ET SPORTIF LIONEL TERRAY

Fin février, nous sommes partis à la découverte du centre culturel et sportif Lionel Terray !



Situé en cœur de ville, il ne nous a fallu qu'une dizaine de minutes pour y arriver. Tout le long du chemin, les enfants ne pouvaient s'empêcher de raconter leur relation avec « Lionel Terray ». Certains nous racontèrent qu'ils y faisaient du sport et qu'ils y avaient même gagné des compétitions de handball, de danse ou de tennis de table. D'autres qu'ils y allaient pour faire de la musique et y avaient donné des concerts ! Quelques-uns y avaient été en famille voir une des nombreuses expositions éphémères. À l'écoute de toutes ces histoires, le constat était clair : tout le monde connaît Lionel Terray, mais personne ne connaît tout le centre culturel et sportif... Nous

sommes donc partis rectifier ça ! Nous sommes accueillis à l'accueil par un agent du secrétariat culturel qui fut notre guide pour l'après-midi. Après un bref tour de l'exposition du moment, à l'espace Paul Eluard, nous prenons la direction de l'espace Edith Wharton, en haut des escaliers. On passe alors devant l'armoire à don, toujours un moment d'excitation pour les enfants à la recherche d'un trésor potentiel. Nous nous dirigeons ensuite vers le conservatoire et ses nombreuses salles de musique, certaines réservées aux cours de formation musicale (comme le solfège), d'autres aux cours pratiques, toutes remplies d'instruments en tout genre ! Après avoir bien

visité les lieux, testé quelques instruments et jalousé les salles avec isolateurs acoustiques, nous repartons dans les méandres de Lionel Terray. Découvrant des salles de sport cachées, passant devant de nombreux vestiaires (locaux, visiteurs, arbitres), visitant même les réserves sportives et logistiques de la ville avant de finalement pouvoir profiter enfin du plancher brillant du gymnase ! Après ce grand tour de Lionel Terray, nous pensons repartir tranquillement en direction de notre centre, mais nous avons le droit à une dernière surprise : l'exploration du club de tir. Vide de monde, car en dehors des heures d'ouverture, l'endroit reste impressionnant. Une fois la visite terminée, nous retournons dans notre centre, les bras chargés de cadeaux et de goodies. Merci à toute l'équipe du centre culturel et sportif Lionel Terray pour cette visite et pour leur accueil très agréable.



ACCUEILS DE LOISIRS : COMMENT ÇA MARCHE ?

Les accueils de loisirs proposent des activités et projets éducatifs, sportifs et culturels, adaptés aux enfants, pendant les mercredis et les vacances scolaires.

Les accueils de loisirs ont vocation à proposer aux enfants qui les fréquentent des activités de découverte et de loisirs, hors temps scolaires. Ils sont ouverts aux enfants scolarisés sur la commune. La Ville possède cinq accueils de loisirs : trois maternels et deux élémentaires.

Les enfants sont accueillis par des animateurs de la commune titulaires, ou en cours de formation du BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). L'équipe est dirigée par un directeur titulaire du BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur).

Les accueils de loisirs fonctionnent tous les mercredis de 7 h à 19 h et pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7 h à 19 h (hors jours fériés).

Modalités de fréquentation

des accueils de loisirs

Le mercredi

Pour la logistique de cette journée, tout se joue entre 7 h et 9 h. Que l'enfant fréquente le centre en demi-journée (matin ou après-midi, avec ou sans le repas et/ou goûter) ou en journée complète, les parents doivent informer le directeur ou les animateurs avant 9 h dès leur arrivée, de vive voix ou par téléphone. En effet, ces derniers commandent les repas et goûters nécessaires à la journée aux prestataires à 9 h. Attention : un parent qui arriverait sur la structure avec son enfant vers 11 h 30 pour le déposer pour le repas et l'après-midi, sans avoir prévenu au préalable l'équipe d'animation avant 9 h, pourra se voir refuser l'accès. Ces comportements peuvent mettre à mal l'organisation

des accueils de loisirs (nombre de repas ou goûters insuffisants, taux d'encadrement non respecté...).

Les vacances scolaires

Une période d'inscription se déroule en amont de chaque période de vacances scolaires. Vous pouvez vous rendre sur l'Espace Citoyens ou à l'accueil de la mairie.

Les accueils de loisirs maternels

Alphonse Daudet

(avenue Mozart)

Pour les enfants scolarisés

à Alphonse Daudet et Jean Charron

Tél. : 01 34 19 86 53

Léon Rouvrais

(88 rue de la Planchette)

Pour les enfants scolarisés

à Léon Rouvrais

Tél. : 01 39 94 43 34

La Plante aux Flamands

(rue des Deux Piliers)

Pour les enfants scolarisés

à Charles Perrault (bâtiments A et B)

Tél. : 01 39 94 28 07

Les accueils de loisirs élémentaires

Planète Jeunes

(3 rue de la Forêt)

Pour les enfants scolarisés

à Jules Ferry et Jean de la Fontaine

Tél. : 01 34 19 55 25

La Plante aux Flamands

(rue des Deux Piliers)

Pour les enfants scolarisés

à Antoine de Saint-Exupéry

et Pierre et Marie Curie

Tél. : 01 34 19 40 01

